

### **AC Expédair**

Taxe au poids et à la valeur réduite au niveau AC Priorité pour chaque pièce qui n'ont pas été transportées sur le vol réservé ou qui n'étaient pas disponibles dans les délais de récupération publiés.

### **AC Priorité, AC Frigo et AC DGR (priorité)**

#### **Intra-Canada ou entre le Canada et les Etats-Unis :**

Taxe au poids et à la valeur réduite au niveau d'AC Fret aérien si la marchandise n'a pas été transportée sur le vol réservé ou n'était pas disponible dans les délais de récupération publiés (Nota 1).

#### **International :**

Remise de 25% de la taxe au poids et à la valeur si la marchandise n'a pas été transportée sur le vol réservé ou n'était pas disponible dans les délais de récupération publiés. (Nota 1)

Nota 1:

Pour les clients sous contrat, s'il vous plait vous référer aux conditions de votre contrat.

### **Garantie**

La garantie ne s'applique pas si le défaut de mettre l'envoi à bord du bon vol ou à bord de notre service de camionnage est dû à l'une ou l'autre des causes suivantes : conditions météorologiques, contrôle de la circulation aérienne, cas de force majeure, péril de l'air, ennemis publics, mise en quarantaine, émeute, grève, mouvement populaire, etc., et ainsi que le définit la règle 170 du Canadian Cargo International Rules and Rates et la règle G32 du Airline Tariff Publishing Co. Les réclamations sont étudiées sur réception d'une demande écrite de la part de l'expéditeur ou du destinataire.

### **La politique de remboursement ne s'applique pas sur les produits suivants :**

- AC Compassion
- AC Animaux vivants
- AC Sécurité
- AC DGR (Fret aérien)
- AC Fraîcheur
- AC Fret aérien